

La sertisseuse

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **57 (1969)**

Heft 99

PDF erstellt am: **05.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-272364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

incorporée à la Faculté universitaire. En 1924, je commençais à exercer le ministère pastoral. A ce moment-là, d'autres jeunes filles entreprenaient des études : **Marcelle Bard**, à Genève, **Madeleine Bron**, à la Faculté libre de Lausanne. Le ministère pastoral de Madeleine Bron, commencé vaillamment à la campagne, fut malheureusement interrompu trop tôt par la maladie. Mais il s'est poursuivi par un long travail au service des écoles du dimanche.

Une théologienne neuchâteloise, **Nelly Schaller-Houriet**, fit ses études à la Faculté libre de Neuchâtel, de 1919 à 1926, et obtint sa licence en théologie. Mme Schaller collabore à des recherches sur la langue copte, sous la direction du professeur Rodolphe Kasser à Genève.

En 1928, le canton de Genève acceptait par un vote le pastorat féminin, à condition qu'il s'agit d'un ministère auxiliaire. Trois théologiennes : une Alsacienne, **Mlle Bertsch, Marcelle Bard** et la soignée avaient eu l'honneur de plaider, dans une séance publique, la cause du pastorat féminin. Deux étudiantes : **Janie Ertel** et **Lucy Monod** entraient à la Faculté universitaire de Lausanne.

En 1930, **Marcelle Bard** commençait à l'Hôpital cantonal de Genève un ministère fidèle et béni qui s'achève maintenant et auquel s'ajouta bientôt un ministère de paroisse. En 1935, **Janie Ertel** commençait à l'Hôpital de Lausanne un ministère analogue et qui se poursuit encore. Actuellement, elle est le plus ancien chapelain de l'Hôpital. Il est difficile de dire ce que ce service poursuivi avec des collègues très différents a représenté de dévouement et d'oubli de soi-même. Tandis que sa collègue genevoise pouvait administrer les sacrements, **Janie Ertel** était autorisée seulement à prêcher et à célébrer les cultes funéraires. Toutefois, étant chargée de l'aumônerie de la prison pour femmes de Rolle, elle a reçu la délégation pastorale pour la Sainte Cène dans cet établissement.

Lucy Monod travailla de longues années comme suffragant de la paroisse de Saint-Paul à Lausanne avant de partir pour Beyrouth au service de l'Action chrétienne en Orient. Actuellement, elle est assistante de paroisse dans l'Eglise de Genève et elle a reçu la délégation pastorale.

Plus tard, **Léo Hannecart, Alice Paquier, Rosette Genton, Denyse Piccard**, passeront aussi par la Faculté de théologie universitaire de Lausanne. Mais les possibilités de travail

La situation difficile des théologiennes romandes

(Suite de la page 1)

dans l'Eglise étant pour ainsi dire inexistantes, **Léo Hannecart** et **Rosette Genton** se vouèrent à l'enseignement. Après quelque temps de service social, **Alice Paquier** entra au service des Unions chrétiennes de jeunes filles.

La Faculté libre accueillit aussi un certain nombre de jeunes filles, dont plusieurs Françaises. **Liliane Monthoux**, après avoir travaillé comme aide de paroisse à Saint-Imier, travailla à l'apprès des enfants de l'asile des aveugles.

Les Facultés de Neuchâtel eurent aussi leurs étudiantes. Mais là encore les circonstances étaient défavorables. Quelques théologiennes se marièrent. **Madeleine Stroele** travailla à la « Vie protestante ». Une Neuchâteloise, qui avait fait ses études à la Faculté libre de Lausanne, **Antoinette Lozeron**, poursuivit à La Chaux-de-Fonds un ministère apprécié en tant que pasteur auxiliaire. Mais jusqu'à présent, l'Eglise neuchâteloise n'accorde pas la consécration aux femmes.

On s'est demandé parfois quelle place les théologiennes pourraient remplir dans des maisons de diaconesses. La chose dépend surtout de la manière dont les différentes maisons comprennent le ministère des sœurs. Lorsqu'elles l'envisagent avant tout comme une fonction de garde-malades ou d'assistantes sociales, il est difficile pour une théologienne d'y trouver sa place. Non par un sentiment absurde de supériorité, mais il y a diversité de ministère. Des maisons comme Grandchamp cherchent à donner une certaine formation théologique à leurs sœurs, mais l'orientation avant tout liturgique et œcuménique de Grandchamp ne nous semble pas très favorable au ministère pastoral de la femme.

SE GROUPEUR POUR ACCÉLÉRER L'ÉVOLUTION

Cependant au cours de ces vingt dernières années, la situation de la femme évoluait. Des commissions féminines s'organisaient dans les Eglises et déployaient une activité moins spectaculaire qu'efficace. Certaines théologiennes,

Rosette Genton en particulier, exercèrent une grande influence au sein de cette association. Le mouvement dit « des paroissiennes » a pris une belle ampleur dans le canton de Vaud. L'Eglise nationale du même canton a admis timidement des femmes dans les conseils de paroisse. Mais le nombre des conseillères a vite augmenté. On ne s'étonne plus d'entendre des voix féminines au cours d'une liturgie.

Longtemps, l'avancement de notre cause a été entravé par notre dispersion. Chacune de nous a longtemps lutté sur un front isolé. Il y a eu certainement de notre faute dans cet isolement. De même entre étudiantes et théologiennes plus âgées, il y a facilement un fossé, ce qui est très regrettable. Quelques théologiennes ont été un grand appui pour leurs collègues : **Marcelle Bard** à Genève, **Lucy-Claire Gretillat-Bouchet** à Neuchâtel. A Lausanne et à Nyon, **Inès Verly**, et **Cécile Bonzon**, toutes deux décédées maintenant, ont accueilli chez elles avec beaucoup d'amitié les théologiennes. Nous gardons un souvenir inoubliable d'un séjour chez **Cécile Bonzon** où des théologiennes suisses, françaises, hollandaises et allemandes étaient réunies. Elle avait entrepris très tard des études de théologie malgré sa surdité et les avait menées à bien avec une rare énergie.

Aujourd'hui, grâce à **Marianne Keller-Wille** qui a pris l'initiative de nous convoquer en réunions régulières, les théologiennes vaudoises forment un corps. Nous avons appris à nous connaître et nous nous sentons solidaires les unes des autres.

Si l'on a pu nous reprocher de ne pas avoir consacré plus de temps et de forces à la recherche théologique, **Denyse Piccard** à l'Eglise française de Berne, et **Jacqueline Allemann** réparent aujourd'hui cette défaillance. **Jacqueline Allemann**, bibliothécaire de l'ancienne bibliothèque de la Faculté libre, aujourd'hui bibliothèque des pasteurs « est secrétaire de la Revue de théologie et philosophie ».

PROGRÈS ET ESPOIRS

Il y a trois ans, après de longs pourparlers et de longues études, la fusion des deux Eglises vaudoises s'opérait. Certains points concernant le baptême, la confirmation et le pastorat féminin restent à régler. On peut regretter que l'Eglise libre n'ait pas insisté pour que ces problèmes soient résolus avant la fusion. Mais il faut se garder d'être trop pessimiste. L'Eglise nouvelle est en train de réexaminer les ministères auxiliaires et diaconaux et la notion même du ministère pastoral. On peut noter certaines promotions et certains progrès. **Alice Paquier** est mainte-

nant aux côtés de **Janie Ertel** comme chapelain de l'hôpital. **Léo Hannecart** la remplace dans les Unions chrétiennes ou un vaste champ d'activités la sollicite. Nous nous félicitons aussi de la récente nomination de **Marie-José Glardon** au poste de pasteur de l'Eglise française de Schaffhouse. Enfin, depuis l'an dernier, le canton de Genève admet sans restriction le pastorat féminin.

Depuis quelques années, les Eglises, même les plus traditionalistes, passent par une crise. Celle-ci peut prendre des formes violentes suivant les lieux. Elle est plus aiguë dans le canton de Genève que dans le canton de Vaud, moins sensible à Neuchâtel qu'à Lausanne. Mais c'est une crise en profondeur. Car les notions mêmes sur lesquelles a reposé la vie de l'Eglise sont remises en question. La théologie, l'autorité de la Bible, les traditions ecclésiastiques, les formes du ministère, tout est contesté. Le ministère prend de moins en moins l'aspect du magistère, de plus en plus celui du service fraternel. L'Eglise découvre qu'elle ne peut ignorer une partie de ses membres : elle se laïcise. Il est impossible que les femmes demeurent passives dans ces transformations. Nous croyons au contraire que, sans orgueil, sans recherche de satisfaction personnelle, nous pouvons et nous de-

A l'heure des voyages interplanétaires

On a demandé aux grands responsables américains des projets lunaires s'ils comptaient envoyer une femme dans la lune? Non, répondirent-ils, nous n'y avons pas réellement songé. Mais, dans la prochaine cabine d'un projectile Apollo, nous avons prévu un logement pour 50 kilos de matériel récréatif. Ils en sont restés là...

vous revendiquer le droit de servir notre Maître partout où il nous appelle.

Je ne voudrais pas terminer cette étude bien insuffisante sans dire notre reconnaissance et notre amitié à nos collègues de Suisse et allemandes. Leur exemple nous a souvent encouragées et soutenues. Elles ont été pour nous à la fois l'avant-garde dont les progrès nous stimulaient et l'arrière-garde dont nous savions qu'elle tenait bon. Elles nous ont donné plus d'une preuve de solidarité amicale dont nous avons bénéficié. Notre cause est la même, puissions-nous, les unes et les autres, la servir fidèlement.

Lydia von Auw.

Educatrice maternelle Une profession dont l'importance est encore mal comprise

Lors de l'assemblée de leur association romande, les éducatrices maternelles ont pris connaissance du résultat d'une enquête qui a été faite dans le cadre de leur profession. Les 56 personnes (sur 110) qui ont répondu au questionnaire travaillent dans les cantons de Neuchâtel, Vaud, Genève et Berne. Elles s'occupent d'enfants d'âge pré-scolaire dans des maisons à caractère social, des garderies, des jardins d'enfants.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Le secteur le mieux organisé est celui des institutions (maisons à caractère social et garderies municipales) où les éducatrices maternelles sont mise au bénéfice de conventions de travail et de salaire acceptables. C'est ainsi que le salaire mensuel moyen de l'éducatrice maternelle travaillant en institution est de 1005 francs, tandis que dans un jardin d'enfants privé il est de 600 francs. Dans les institutions, le personnel bénéficie d'une sécurité sociale (caisse de retraite, etc.) ce qui n'est pas le cas dans le secteur privé.

En ce qui concerne l'horaire de travail, l'institution est aussi bien préférable aux maisons privées (homes d'enfants, par exemple) car des congés suffisants permettent aux éducatrices maternelles de prendre un repos suffisant et de maintenir des relations sociales indispensables.

PAS ENCORE UNE PROFESSION D'AVENIR

Un grand nombre d'éducatrices quittent à regret leur profession après quelques années de fonction. Certaines se marient, mais les plus nombreuses deviennent vendeuses ou secrétaires, ceci en raison des conditions défavorables de la profession qu'elles avaient choisie d'abord. Quelques-unes enfin entreprennent de nouvelles études (infirmières d'enfant, nurses, etc.) afin d'avoir une situation donnant quelque sécurité pour l'avenir.

L'enquête révèle, au sujet de la formation des personnes s'occupant de la petite enfance, que de nombreux employeurs (municipalités, comités) n'attachent pas d'importance à la durée des études et à l'âge d'admission dans l'école où ce personnel éducatif reçoit sa formation ; cela est surprenant et regrettable.

Lors de l'assemblée, les éducatrices maternelles ont vu un film d'amateur très intéressant sur le matériel éducatif. Elles ont décidé de le présenter, à titre d'information, avec une causerie sur la pédagogie de la petite enfance, aux groupes de parents qui le leur demanderont. (S'adresser à Mlle A.-M. Pasche, présidente, 9, Jolimont, 1008 Prilly.)

M. Mt.



CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE POPULAIRE - NEUCHÂTEL

Toutes combinaisons d'assurance sur la vie. Assurances mixtes à tarif réduit pour les personnes du sexe féminin. Combinaison spéciale pour les jeunes mariés.

Institution neuchâteloise de droit public, créée pour encourager l'assurance et la prévoyance dans le canton.

AGENCES GÉNÉRALES : 1, RUE DU MOLE, NEUCHÂTEL Tél. (038) 5 73 44
34, AV. L.-ROBERT, CHAUX-DE-FONDS (039) 2 69 95

La sertisseuse

APTITUDES REQUISES

Fort constitution physique, force musculaire, endurance, dextérité manuelle, méticulosité, conscience professionnelle, sens du travail soigné et précis, sens artistique, doigts agiles, rapidité dans les gestes, goût pour la réalisation des petits objets d'art ; ordre, minutie, soin.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'entrée en apprentissage. — 16 ans.

Durée de l'apprentissage. — Quatre ans.

N. B. — Le programme d'apprentissage des sertisseurs peut être remplacé par celui du bijoutier si, dans la région intéressée, il était jusqu'à présent d'usage de former les sertisseurs de cette manière.

Première année. — Apprendre le maniement des outils. Apprendre à limer, scier et percer (avec la vrille). Confectionner des outils. Affûter, préparer et faire revenir les burins. Confectionner des mèches pour le perçage des perles, des forets et des perloirs. Apprendre à graver sur des métaux tendres, tels que le laiton, le cuivre et l'alpaca. Exécuter des sertissures en carré, en étoile, des sertissures simples à filet avec cabochons et demi-perles et des sertissures bâties simples, rondes et ovales. Ajuster les sertissures aux divers genres de pierres. Exercer le travail du millegrains. Exécuter des réparations simples. Emploi et entretien des divers outils. Caractéristiques des sertissures les plus courantes (étoiles, carrés à filet, entourage et à griffes, lisses, à millegrains, chatons, etc.). Sertissures closes pour pierres à cacher, avec ou sans biseau. Caractéristiques, possibilités de mise en œuvre et emploi des matières industrielles les plus usuelles, telles que les métaux précieux, les alliages, le cuivre, les diverses sortes d'acier et de matières auxiliaires, telles que les ciments et les produits à émailler, polir, nettoyer et décimer. Traitement thermique de l'acier ; le recuit, la trempe, le revenu. Caractéristiques et qualités des pierres principales. Genres de taille usuels.

Deuxième année. — Sertir des plaques avec des marcsaites. Exercer le travail du millegrains à l'aide de la roulette. Sertir des chatons. Exercer le sertissage de pierres en tous genres sur des plaques en cuivre ou en argent en carrés contigus. Exécuter des sertissures à filet avec double et triple grain. Exercer le découpage à décor d'une tête de bague fantaisie avec fausses roses et grains. Sertir une hémisphère en pavé. Exécuter des réparations plus difficiles. Dessiner les divers genres de taille. Les autres pierres d'ornement, pierres précieuses et perles. Différences entre les vraies et imitations. Usage des roses sur feuille et des pierres de couleurs.

Troisième année. — Sertir des bagues-cachets de pierres angulaires, des bagues à entourage, pierres extérieures en sertissure droite à filet ou à millegrains et des chatons avec quatre griffes séparées. Façonner des coulants en platine à millegrains. Coller des coraux et des perles-boutons. Dessiner des bijoux avec pierres. Fabrication des pierres synthétiques.

Quatrième année. — Sertir et recouper des bijoux sur or gris et platine, des entourage avec cercle, des bagues avec brillants et des descentes de roses sur feuilles. Percer des perles-boutons véritables. Estimation du poids des pierres. Calcul du temps. Perfectionnement.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Forte. Les sertisseurs sont encore rares, ce qui rend le métier intéressant.

Perspectives d'avenir.

— La sertisseuse habile pourra être attachée à une ou plusieurs maisons de la place ou du pays qu'elle habite. Elle pourra travailler à domicile et engager d'autres sertisseuses ou sertisseurs si elle a trop de travail.

Syndicat défendant la profession : la FOMH.

L'offre. — Un métier tout neuf pour la femme forte et indépendante.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires. — Ceux des ateliers si la sertisseuse travaille en atelier. A domicile, la sertisseuse aura peut-être un horaire assez irrégulier, vu que, dans le métier, il y a de véritables « bourées » précédant des périodes plus calmes.

Salaire ou gain. — On dit que, partant d'une base de 2000 francs par mois, il peut monter jusqu'à 6000 francs durant la pleine saison ! De toutes les branches de la bijouterie, c'est le « sertir » qui rend le plus, bien qu'il soit la branche la moins intéressante au point de vue travail.

Avantages sociaux. — Ceux des maisons qui engagent.